

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Arcachon, le 22 décembre 2017

Service Maritime et Littoral

AVIS AUX USAGERS DU BASSIN D'ARCACHON N° 39/2017

**Port d'Arcachon
Travaux de dragage**

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage dans le port d'Arcachon auront lieu :

du 5 janvier au 31 mars 2018

Les zones draguées sont situées entre le ponton 3 et le ponton 10 (petit port).

L'évacuation des boues, au moyen d'une barge, s'effectuera en face du ponton T (grand port).

La barge traversera plusieurs fois par jour le chenal d'entrée.

Le dragage sera réalisé selon les modalités suivantes :

- dragage mécanique
- transfert par barge (vers la cale au Nord)
- reprise et transfert des sédiments par camions bennes étanches vers la plate-forme du Teich.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité de cette zone.

L'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes

David MORDANT

Chef du Service Maritime et Littoral d'Arcachon

